ATELIER 13
SAS
Au capital de 100 euros
Siège social : 5B, avenue Foch

34290 ALIGNAN DU VENT

RCS BEZIERS 912 748 993

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 juin 2026

L'an deux mil VINGT-SIX,
Le VINGT TROIS Juin,
A dix-huit heures,

Les associés de la société Atelier 13 , société à responsabilité limitée au capital de 100 euros, divisé en 100 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, **5B, avenue Foch 34290 ALIGNAN DU VENT**, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présentes :

- **Karine CHAUVET,**

Titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété

Seule associée de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Quentin CHAUVET, présent et acceptant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,

- Le rapport de gestion établi par la gérance,

- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 38 496 euros de la manière suivante :

Réserve légale	10 euros
Report à nouveau	38486 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

Quentin CHAUVET
Président de séance



Karine CHAUVET
associée et présidente



@TELIER13

5 BIS AVENUE MARECHAL FOCH

34290 ALIGNAN DU VENT

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 91274899300033
NAF (APE) 7490A
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.02

Impression provisoire

Détail des postes		Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Capital souscrit non-appelé (I)					
Capital souscrit non-appelé (I)					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits simil					
Fonds commercial					
Autres immob. incorporelles					
Avances et acomptes sur immos					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., mat., outil					
Autres immob. corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
mmobilisations financières					**120,00**
Participations selon mise en équi.					
Autres participations					
Créances rattach. à des particip.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob. financières					120,00
Dépôts et cautionnements versés	*27500000*				*120,00*
TOTAL II					**120,00**
Stocks et en-cours					
Matières premières & approvision					
En cours de production de biens					
En cours production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés/com.					
Avances & acomptes versés/com.					
Créances		**6 440,00**		**6 440,00**	**5 243,98**
Clients et comptes rattachés					2 490,00
Clients	*41100000*				*2 490,00*
Autres créances		6 440,00		6 440,00	2 753,98
Fournisseurs	*40100000*				*997,98*
TICKET RESTAURANT	*43720000*	*4 460,00*		*4 460,00*	*1 020,00*
Crédit de TVA à reporter	*44567000*	*1 880,00*		*1 880,00*	*736,00*
TVA sur factures non parvenues	*44586000*	*100,00*		*100,00*	
Capital souscrit appelé non versé					
Divers		**62 537,93**		**62 537,93**	**22 847,50**

Détail des postes		Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		62 537,93		62 537,93	22 847,50
LCL	*51212000*	*62 537,93*		*62 537,93*	*22 847,50*
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance					
TOTAL III		**68 977,93**		**68 977,93**	**28 091,48**
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes rembour. d'obligations (IV)					
Primes de rembour. d'obligations					
Ecart de conversion actif (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I à VI)		**68 977,93**		**68 977,93**	**28 211,48**

Impression provisoire

Impression provisoire

Détail des postes				Valeurs nettes	Au 311224
Capital social ou individuel				**100,00**	**100,00**
Capital social ou individuel				100,00	100,00
Capital souscrit appellé, versé	*10130000*			*100,00*	*100,00*
Primes d'émission, de fusion					
Primes d'émission, de fusion					
Ecart de réévaluation					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserve légale					
Rés. statuaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau				**22 758,88**	**-2 686,65**
Report à nouveau				22 758,88	-2 686,65
Report à nouveau (créditeur)	*11000000*			*22 758,88*	
Report à nouveau (débiteur)	*11900000*				*-2 686,65*
Résultat de l'exercice				**38 496,47**	**25 445,53**
Résultat de l'exercice				38 496,47	25 445,53
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Provisions réglementées					
TOTAL (I)				**61 355,35**	**22 858,88**
Produits émissions titres particip.					
Produits émissions titres particip					
Avances conditionnées					
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
Emprunts obligataires convertibles					
Emprunts obligataires convertibles					

Détail des postes				Valeurs nettes	Au 311224
Autres emprunts obligataires					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts & dettes aup. étab. crédit				**150,00**	**150,00**
Emprunts & dettes aup. étab. crédit				150,00	150,00
QONTO	*51211000*			*150,00*	*150,00*
Emprunts et dettes financ. divers					**713,09**
Emprunts et dettes financ. divers					713,09
Associés - Comptes courants	*45500000*				*713,09*
Avanc. & acptes reçus/com en cours					
Av. & ac. reçus s/com. en cours					
Dettes fourniss. & cptes rattachés				**1 605,00**	
Dettes fourniss. & cptes rattachés				1 605,00	
Fournisseurs	*40100000*			*1 005,00*	
HONO FICADEX	*40810000*			*600,00*	
Dettes fiscales et sociales				**5 867,58**	**4 489,51**
Dettes fiscales et sociales				5 867,58	4 489,51
Etat impôts sur les bénéfices	*44400000*			*6 042,49*	*4 490,00*
Tva collectée à 20%	*44571200*			*-174,91*	*-0,49*
Dettes sur immo. et cptes rattachés					
Dettes sur immo. & cptes rattachés					
Autres dettes					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)				**7 622,58**	**5 352,60**
Ecarts de conversion passif (V)					
Ecarts de conversion passif					
TOTAL GENERAL (I à V)				**68 977,93**	**28 211,48**

Impression provisoire